

**Etude de signalisation des véloroutes V42 et V45
dans la traversée du territoire
de la Destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan**

version du 15/02/2021

**1- Schéma directeur :
Etude des pôles et des liaisons**

**➔ Solution retenue après concertation:
2 niveaux de pôles**

1 - Schéma directeur de Signalisation d'itinéraire

Plan de localisation de tous les pôles (Variante basée sur uniquement 2 niveaux de pôles)

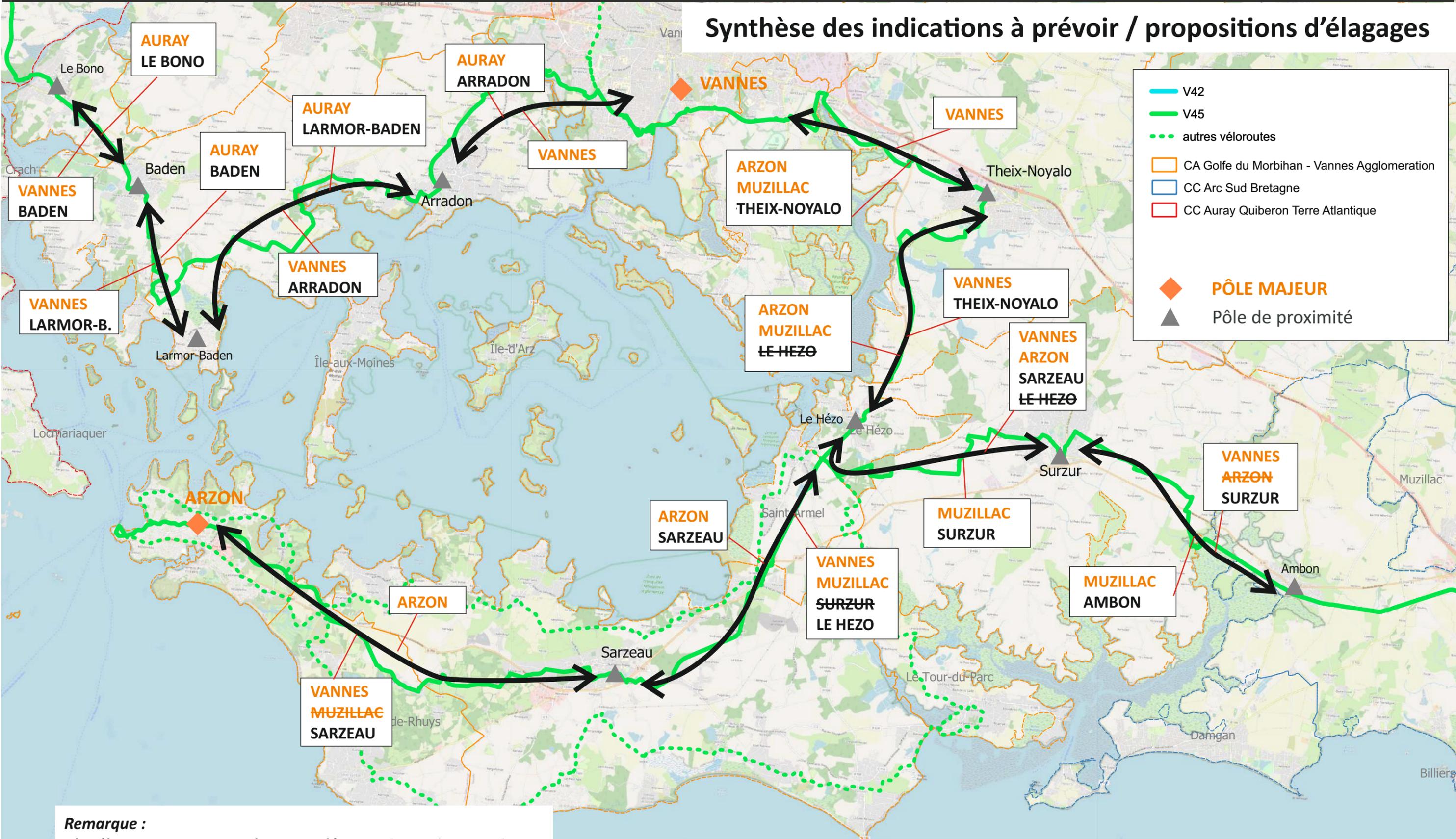


◆ **PÔLE MAJEUR**
▲ Pôle de proximité

Remarques :
 Dans le département 44 et plus particulièrement dans le territoire de Cap Atlantique, il n'y a qu'un seul niveau de pôle : seule la première localité rencontrée est signalée.
 A vérifier auprès du Cd29, mais il semble que depuis la limite entre les 2 départements, seul Clohart-Carnot soit signalé.

1 - Schéma directeur de Signalisation d'itinéraire

Synthèse des indications à prévoir / propositions d'élagages

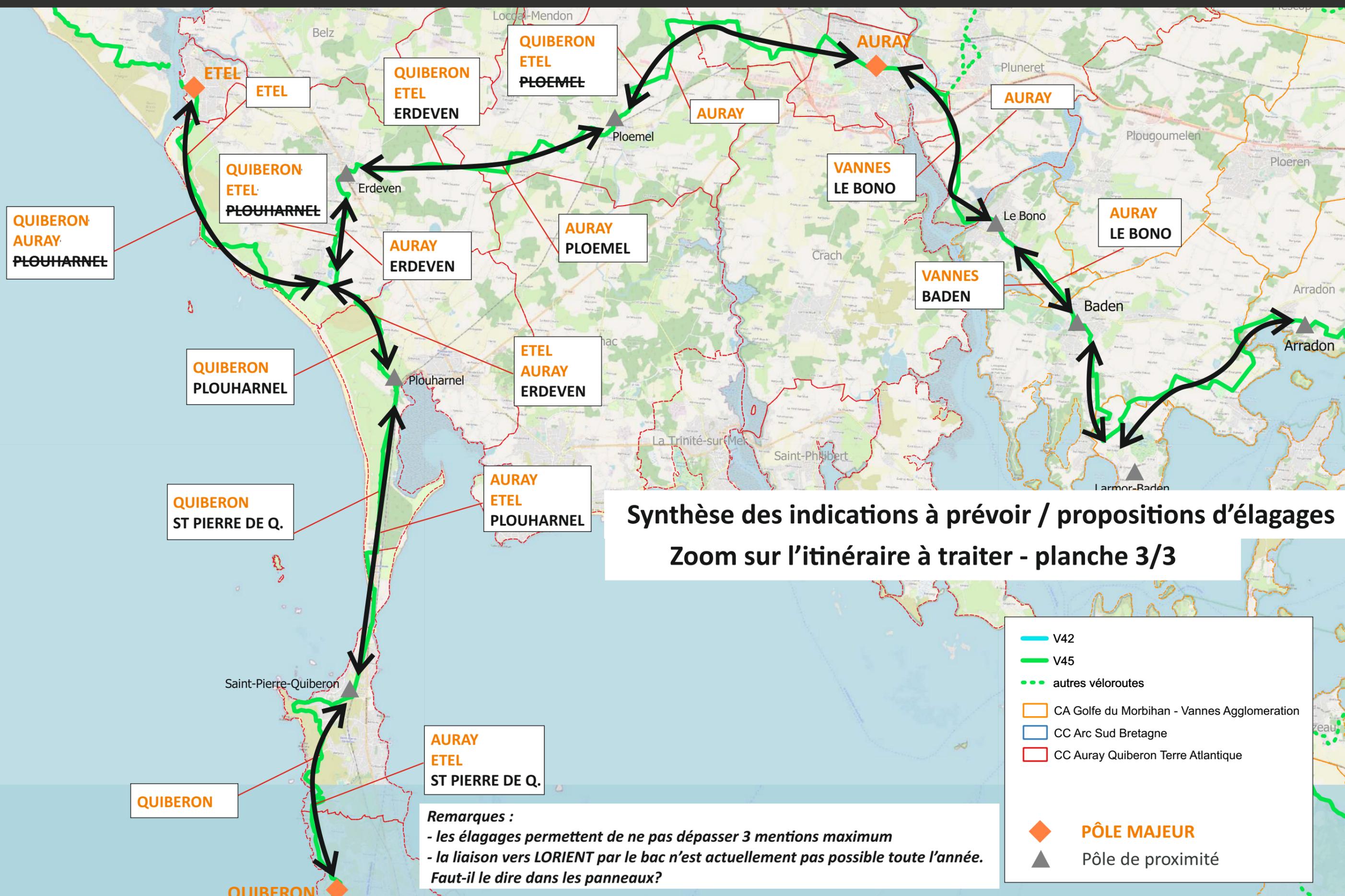


- V42
- V45
- - - autres véloroutes
- CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomeration
- CC Arc Sud Bretagne
- CC Auray Quiberon Terre Atlantique
- ◆ **PÔLE MAJEUR**
- ▲ Pôle de proximité

Remarque :
- les élagages permettent de ne pas dépasser 3 mentions maximum

Zoom sur l'itinéraire à traiter - planche 2/3

1 - Schéma directeur de Signalisation d'itinéraire



Synthèse des indications à prévoir / propositions d'élagages
Zoom sur l'itinéraire à traiter - planche 3/3

	V42
	V45
	autres véloroutes
	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération
	CC Arc Sud Bretagne
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique
	PÔLE MAJEUR
	Pôle de proximité

Remarques :
 - les élagages permettent de ne pas dépasser 3 mentions maximum
 - la liaison vers LORIENT par le bac n'est actuellement pas possible toute l'année.
 Faut-il le dire dans les panneaux?